

Le Comité genevois pour le protestantisme français est une association privée qui s'attache à faciliter l'étude de la théologie à l'Université de Genève en accordant des bourses d'études à des étudiant-e-s français-es qui se destinent à un ministère pastoral en France. Elle octroie chaque année aux un certain nombre de bourses à des étudiant-e-s de bachelor et de master.

Quatre conditions doivent être remplies pour candidater :

- être de nationalité française
- être protestant-e
- être immatriculé-e à l'Université de Genève et poursuivre des études de théologie à la Faculté autonome de théologie protestante
- être recommandé-e par deux pasteur-e-s ou professeur-e-s

Le renouvellement de la bourse est conditionné à la réussite du programme d'études fixé.

Le montant des bourses est le suivant:

- 1) étudiant-e-s à distance: CHF 2'000.- par année (soit 1'600.- euros environ)
- 2) étudiant-e-s en présence: Subside mensuel en fonction des revenus réels de l'étudiant. Au maximum CHF 1'500.- par mois, soit CHF 18'000.- par an (14'500.- euros environ) pour les étudiant-e-s célibataires (ou CHF 1.800.- par mois, soit CHF 21.600.- par an pour les étudiant-e-s marié-e-s ou avec enfants)

A cela s'ajoutent CHF 1'000.- (ou CHF 130.-) pour les taxes universitaires, et les frais d'assurance-maladie.

Pour candidater à l'obtention d'une bourse, il n'y a pas de formulaire ad hoc, mais les documents suivants doivent parvenir au plus tard fin avril pour le semestre d'automne suivant au secrétaire, le pasteur Vincent Schmid 10 Rue du Petit-Salève, 1205 Genève

- Une lettre de motivation avec votre projet d'études,
- Un CV
- Un budget indiquant vos autres sources de revenus
- Les deux lettres de recommandation, qui peuvent être envoyées séparément.

Dans la mesure des places disponibles, les boursières et boursiers peuvent loger au Centre Universitaire Protestant, proche de l'Université. Dans ce cas, le montant de la bourse ne comprend pas la location de leur chambre.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser au pasteur Vincent Schmid ou au Président du Comité, le professeur François Dermange : francois.dermange@unige.ch